

Kirsten GEIBLER, Die öffentliche Wasserversorgung im römischen Recht (Freiburger Rechtsgeschichtliche Abhandlungen, Neue Folge Band 29), Duncker & Humblot, Berlin 1998, 314 pages.

D'emblée, il me paraît important de souligner à quel point la lecture de l'ouvrage recensé m'a paru agréable. Il nous propose un vaste panorama des problèmes juridiques touchant à la distribution publique de l'eau à Rome.

L'auteur introduit le sujet par un bref historique concernant Rome et le Monde Antique (§1, pp. 19-35). La première question juridique abordée est celle des fondements administratifs de la distribution d'eau (§2, pp. 36-87). L'auteur y détermine quelles sont les autorités compétentes pour décider de la construction d'un aqueduc et qui doit en supporter le financement. La réponse à ces questions est circonstanciée et articulée en deux volets temporels : la République et l'Empire.

Après cela, l'auteur aborde la question très controversée de l'expropriation des propriétaires privés (§3, pp. 88-100). Sur ce point, le lecteur reste malheureusement sur sa faim. À propos de l'expropriation en vue de construire un aqueduc, l'auteur se limite à signaler quelques ouvrages sur le sujet (v. p. 89s., note 8s.).

L'exposé est, en revanche, beaucoup plus complet en ce qui concerne la protection et l'entretien des aqueducs (§4, pp. 101-145).

À propos de l'interdiction de dévier l'eau publique à des fins privées (§5, pp. 146-188), G. expose que si les nombreux cas de vol d'eau (§6, pp. 189-224) indiquent que l'interdiction est restée la règle, dans les faits, les exceptions existent dès la République et se multiplient sous l'Empire. Parce que son réseau d'approvisionnement en eau était moins développé, Constantinople a renoué avec une réglementation plus stricte en matière de concessions privées et de vol d'eau. Le vol d'eau est envisagé sous ses différentes formes : le perçage d'aqueduc sans autorisation, l'élargissement des connexions au réseau en vue d'augmenter le débit du prélèvements privés, les concessions privées obtenues de manière subreptice et l'utilisation de concessions privées temporaires après dépassement de leur terme.

Un chapitre de l'ouvrage est également consacré à un thème très actuel : la qualité (propreté) de l'eau (§7, pp. 225-254). G. reconnaît cependant que l'entretien des conduits et le nettoyage des bassins de décantation avait pour but premier le bon fonctionnement du réseau d'approvisionnement en eau, la propreté de l'eau n'étant — au mieux — qu'un effet secondaire bienvenu (v. p. 229s.).

Enfin, il y a un bref chapitre consacré aux irrégularités commises dans l'*officium* du *curator aquarum* (§8, pp. 255-267). À ce propos, l'auteur se demande s'il n'y avait pas là, un cas de responsabilité sans faute, mais semble plutôt rejeter cette hypothèse (pp. 263-265).

En ce qui concerne la méthode, on peut relever que les sources juridiques et littéraires font très peu l'objet d'analyses approfondies. En général, la traduction allemande est immédiatement reportée dans le corps du texte, alors que le texte original est renvoyé en note ou totalement absent (V. par ex. p. 221, D.18.1.47-49). Cela dit, le caractère généralement peu juridique des textes concernés autorise souvent ce type d'approche superficielle. D'ailleurs, lorsque l'occasion se présente et qu'il y a lieu d'approfondir l'examen d'un fragment juridique, G. démontre sa bonne maîtrise du sujet (V. par ex., l'exégèse de Ulp., D.43.20.1.41, p. 174ss.).

Ce n'est qu'à certains moments que l'on regrettera que l'auteur n'ait pas été plus explicite. Ainsi en est-il (p. 150) lorsque G. évoque le manque de données archéologiques, quant au réseau intra-urbain de distribution d'eau. Pour Pompéi en particulier, elle invoque le fait que les tuyauteries en plomb détruites lors du tremblement de terre de 62 (après J.-C.) n'étaient pas encore remises complètement en état au moment de l'éruption de 79 et ont continué à être pillées par la suite. Seulement, pour étayer cette affirmation, elle invoque un seul auteur (Eschebach H., *Die innerstädtische Gerbrauchswasserversorgung, dargestellt am Beispiel Pompejis*, in : Journées d'études sur les aqueducs Romains, Paris 1983, p. 97s.) dont elle réfute l'argument tiré de Suétone, *Tit.*VIII en disant simplement

qu'il ne la convainc pas... Dans pareille circonstance, le lecteur est évidemment plongé dans un certain désarroi et en est réduit à consulter Eschebach et le texte de Suétone pour essayer d'y deviner en quoi il ne convainc pas l'auteur dans la discussion par elle amorcée.

Pour le reste, l'ouvrage est complété par un résumé utile, reprenant les points essentiels abordés dans l'ouvrage (pp. 268-269), ainsi que par une bibliographie très fournie et un index des sources citées bien charpenté.

En conclusion, on peut dire que malgré les quelques petites critiques formulées, l'ouvrage — rédigé dans un style clair et agréable — est de fort bonne facture.

Liège

Jean-François GERKENS